

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

1. Référentiel d'activités

- Préservation et valorisation des milieux aquatiques sur un territoire
- Gestion des hydro-systèmes et des zones humides
- Ingénierie de la restauration des milieux et de la ressource en eau
- Modélisation hydrologique et hydraulique,
- Assainissement,
- Aménagement hydraulique, génie végétal

2. Référentiel de compétences

- Diagnostiquer l'état et le fonctionnement d'un hydro système sur un territoire à partir des informations disponibles et des mesures réalisées.
 - Concevoir, réaliser et/ou superviser une stratégie de calculs, de mesures et d'observations inhérentes aux études scientifiques sur les hydro systèmes
 - Etre capable de concevoir des dispositifs de recueil et de traitement des données à des fins de mise en œuvre d'une démarche ou d'interventions, et analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
 - Interpréter et modéliser des résultats expérimentaux en utilisant les outils statistiques, les DAO - CAO, les systèmes d'information géographique, l'analyse d'images et les modélisations hydrauliques et hydrologiques
 - Mobiliser la méthodologie adaptée pour répondre à des appels d'offre, évaluer les coûts d'un projet et élaborer des plans de financement
 - Elaborer en équipe et en concertation étroite avec les différents acteurs concernés des plans de gestion, des schémas d'aménagement et de gestion des eaux, des contrats de milieux ou de rivière ou territoriaux, des plans pluriannuels d'entretien
 - Evaluer la cohérence des actions dans le domaine de la gestion des hydro systèmes vis-à-vis des cadres législatifs, économiques et sociaux tout en tenant compte des impératifs environnementaux, assurer une veille réglementaire
 - Monter en autonomie des projets de restauration de milieu ou de qualité de la ressource en eau en mobilisant les connaissances disponibles et les différentes études réalisées.
 - Concevoir et piloter des projets de médiation
-
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
 - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
 - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
 - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
 - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
 - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
 - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
 - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation

MASTER – SCIENCES DE L'EAU

- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.

Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

3. Référentiel d'évaluation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.